

Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 07 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 07 septembre 2022 à 20 heure 00.

Ordre du jour

Séance publique

Technique

1. *PP - 637.213 - Contrat de rivière Lesse – programme d'actions 2023- 2025 - Approbation*

Patrimoine

2. *SC - 506.32 - Projet éolien - Validation rapport d'attribution et approbation de l'attribution*

Technique

3. *PP - 801 - PIC - PIMACI 2022-2024 - Approbation des fiches*
4. *PP - 801 - Coeur de Village 2022-2026 - Approbation du projet*
5. *PP - 581 - Règlement complémentaire communal relatif à la circulation dans l'entité de TELLIN - Zones d'agglomérations - Approbation*

Informatique

6. *BP - 281.03 - Signature électronique - Centrale de marché du SPW - Adhésion*
7. *PL - 281.03 - Affiliation à la centrale d'achat "Cybersécurité" de IMIO*

Personnel

8. *VG-397.2 Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement d'un ouvrier communal polyvalent plus spécialement prévu pour l'environnement à temps plein à l'échelle D1*
9. *VG-397.2 Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement d'un ouvrier contractuel APE polyvalent D1*

Intercommunales-Associations-Fabriques

10. *MR-9.701 Intercommunale IDELUX Développement - Approbation des points portés à l'ordre de jour de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2022.*
 11. *MR-9.701 Intercommunale IDELUX Projets Publics - Approbation des points portés à l'ordre de jour de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2022.*
 12. *MR-185.3 Fabrique d'Eglise Saint-Lambert de Bure - Budget 2023 - Tutelle d'approbation*
-

Plan de Cohésion Sociale

13. ID - 625.66 - Avenant à la convention FLEXITEC - Prolongation 2022

Tourisme-Culture

14. CV - 641.35 Maison du tourisme de la Forêt de Saint-Hubert - Approbation de la convention pour le financement du service d'entretien des communes.

Séance à huis clos

Personnel

15. VG-397.2 Personnel enseignant - Admission à la pension

Enseignement

16. VG - 397.2 Personnel enseignant - Ratification des délibérations du collège des 17 et 23 août 2022

Fait à Tellin, le 26 août 2022

Par le Collège Communal,

La Directrice générale



LAMOTTE A.



Le Bourgmestre



DEGEYE Y.

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers. Ceux-ci sont consultables auprès de la DG (tél : 0495 / 20 25 10)